

Communiqué de presse de l'Alliance climatique du 1 septembre 2016

Le Conseil fédéral ne tient pas les promesses sur le climat

La nouvelle loi sur le CO₂ vise à mettre en œuvre l'accord de Paris de décembre 2015. Mais le projet de loi présenté n'est pas à la hauteur de cet objectif. Il rate des aspects centraux, comme par exemple le passage complet des énergies fossiles aux renouvelables d'ici 2050. L'Alliance climatique va analyser le projet de loi et proposer des changements inspirés de son « Masterplan climat ».

Lors des négociations sur le climat à Paris, en décembre 2015, la Suisse, en tant que membre du groupe des « pays aux ambitions élevées », s'est battue avec succès pour un accord qui devrait préserver le monde de changements climatiques catastrophiques. On a adopté l'objectif de limiter le réchauffement global à 1.5 - 2 degrés maximum. Maintenant tous les pays doivent déduire de cet accord des prescriptions nationales. La nouvelle révision de la loi sur le CO₂ rate cet objectif et fait craindre que la Suisse, malgré de belles paroles, veuille se soustraire à sa responsabilité globale. « Au lieu d'accélérer la transition vers une Suisse sans CO₂, la proposition du Conseil fédéral va dans le sens d'un ralentissement », affirme Georg Klingler de Greenpeace. « Ainsi le Conseil fédéral rate la réorientation de la politique climatique promise à Paris. »

Dans son « [Masterplan climat Suisse](#) », l'Alliance climatique a montré que la nouvelle loi sur le CO₂ doit répondre à trois exigences centrales :

La Suisse doit devenir entièrement sans CO₂ avant 2050. Certes, le Conseil fédéral propose une diminution des émissions internes entre 2020 et 2030, mais pour atteindre l'objectif c'est trop peu.

Il faut prendre des mesures efficaces qui incluent tous les secteurs et acteurs, dont notamment le transport et l'industrie. La proposition de loi reste trop vague sur ce point central.

Et troisièmement, l'accord de Paris affirme clairement que les objectifs ne peuvent pas être atteints seulement avec des mesures internes. Car : « Nous les Suisses provoquons beaucoup plus d'émissions à l'étranger que chez nous, par exemple par la consommation de produits importés », affirme Jürg Staudenmann d'Alliance Sud. « Nous devons donc, en plus des mesures internes, participer aux mesures dans les pays les plus pauvres et les plus affectés par le changement climatique du Sud avec au moins 1 milliard de francs par an ». Mais la proposition de révision de loi sur le CO₂ ne prévoit aucun des moyens qu'il faudrait mobiliser à cette fin selon le principe du pollueur – payeur.

Lien au Masterplan climat Suisse : <http://www.klima-allianz.ch/fr/masterplan-climat/>

Pour plus d'informations :

- Jürg Staudenmann, expert climat Alliance Sud, juerg.staudenmann@alliancesud.ch; tél. 079 152 41 72
- Georg Klingler, expert climat, Greenpeace Suisse, georg.klingler@greenpeace.org; tél. 079 785 07 38
- Elmar Grosse Ruse, expert climat, WWF Suisse, elmar.grosseruse@wwf.ch; tél. 078 745 23 41

L'Alliance climatique suisse (<http://www.klima-allianz.ch/fr/>) rassemble 67 organisations actives dans les domaines de l'environnement, du développement, des questions sociales ainsi que la politique et la religion.

Contact : Christian Lüthi, secrétaire (tél. 076 580 44 99 / christian.luethi@klima-allianz.ch)